

La situation politique, économique et sociale de l'Aisne pendant la Première Restauration et au début de la Seconde (1814-1820) ⁽¹⁾

SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE

Il y eut trois préfets de l'Aisne à cette époque : Malouet, préfet impérial qui s'était rallié à la royauté en 1814-1815, Nicolai¹ de 1815 à 1819 et Talleyrand en 1820. Les « *curricula vitae* » de ceux-ci seront donnés en note en fin de cet article.

Étudions *l'opinion publique* de notre département pendant cette période, dans les différentes classes sociales et par arrondissement.

1) La haute noblesse voit avec peine la charte constitutionnelle lui enlever l'espoir de rentrer dans ses anciennes prérogatives mais elle est tout de même dévouée au roi.

2) Sont aussi royalistes les nobles ordinaires, les grands propriétaires, les magistrats, les riches négociants et manufacturiers. Mais les grands propriétaires sont trop près de leurs intérêts et ils ne sont pas populaires.

3) La classe moyenne, formée par les marchands et gens d'affaires ordinaires, les avocats, les gros cultivateurs et fermiers surtout, puisque le département à cette époque est, en grosse majorité, rural, est passionnée d'indépendance et d'égalité. Elle est avide de discussions politiques. Beaucoup de membres de cette classe se sont enrichis pendant la Révolution en acquérant les biens du Clergé très importants avant 1789 dans le département. La plupart des anciens révolutionnaires, principalement avocats et gens d'affaires, et les personnes qui ont gagné de bonnes places grâce à la Révolution et l'Empire, en font partie.

(1) Article imprimé grâce à une subvention de la Chambre de Commerce de Saint-Quentin et de l'Aisne.

C'est dire que beaucoup de ces bourgeois et cultivateurs craignaient le retour de l'Ancien Régime, des priviléges de la noblesse et surtout des prérogatives et de l'influence du clergé. Ce sont donc pour la plupart des opposants au régime.

Or cette classe a beaucoup d'influence, par son importance numérique, par le fait qu'elle est plus proche du peuple que les nobles et les grands propriétaires et surtout par la masse de sa fortune.

Cela est vrai durant toute cette période, aussi bien pendant la Première que pendant la Seconde Restauration. Ainsi, en 1820, le préfet Talleyrand est heureux que les élections ne soient pas proches car le gouvernement serait certainement battu.

4) Le peuple, se laisse facilement conduire par les classes supérieures et change aisément de gouvernement. Il faut ajouter à cela la soumission naturelle des habitants de l'Aisne. Si ce peuple accueille le retour du roi sans peine, il l'accueille aussi sans enthousiasme, car il n'a qu'un souvenir confus de l'ancienne monarchie.

Mais l'abolition de la conscription, la rentrée des militaires, les secours, quoique faibles, accordés aux habitants pour les destructions de l'invasion de 1814, le rallient un peu à la monarchie en 1815. Toutefois, quelques personnes estiment que les dédommages qu'on leur a donnés pour leurs pertes de guerre sont insuffisants.

5) Terminons la revue de la société de cette époque par l'examen de la situation et de l'influence du clergé. Les ecclésiastiques du département sont de fidèles soutiens de la monarchie.

Mais ils sont de moins en moins puissants, et surtout dans les campagnes la religion est en recul très net par rapport à l'Ancien Régime. A quoi cela est-il dû? Essentiellement, d'après les préfets, à la modicité des traitements des membres du clergé et aux retards apportés dans le paiement de ceux-ci. Cela éloigne la bourgeoisie de cette carrière, alors qu'autrefois elle donnait beaucoup d'ecclésiastiques.

A cette époque, aussi, les curés étaient payés à l'aide d'impôts spéciaux qui pesaient directement sur leurs paroissiens.

Aussi ceux-ci ne les aimaient guère et n'hésitaient pas à dire qu'ils n'avaient pas besoin de leurs ministères pour s'affranchir de ces impôts.

Par ailleurs, des ecclésiastiques ne peuvent s'adapter aux temps nouveaux, où ils n'ont plus de richesse, donc plus de puissance. Il en résulte de l'aigreur et du défaut de confiance.

Enfin, Napoléon avait politisé le clergé, puisque, pour lui, la religion était un moyen de gouvernement. Il avait fait surveiller les prêtres, censurer les mandements et les lettres pastorales. Aussi les paysans ne considéraient les ecclésiastiques que comme des représentants du gouvernement tout comme les maires qui sous Napoléon étaient nommés par l'État.

Il résulte de tout cela qu'il y a une crise de recrutement à la fois pour la quantité et la qualité. L'influence des membres du clergé en est encore plus réduite puisqu'ils sont obligés de desservir plusieurs communes et que le peuple les voit à peine.

Les protestants étant peu nombreux (4.162), il n'y a que six églises et trois pasteurs : l'un à Hargicourt (canton du Catelet), un autre à Lemé (canton de Sains-Richaumont) et un troisième enfin à Moinneaux (Commune d'Essômes près de Château-Thierry). Ils sont en bonne intelligence avec les catholiques, surtout à Essômes.

Examinons maintenant la société et l'opinion publique dans les différents arrondissements :

Talleyrand constate que les gens du Nord du département sont plus difficiles à gouverner parce que la propriété y est morcelée et que l'industrie y est développée.

Dans l'arrondissement de Saint-Quentin, l'influence se partage surtout entre des gens de la classe moyenne : quelques gros négociants et plusieurs gros cultivateurs enrichis pendant la Révolution. Le seul propriétaire ayant du pouvoir est Caulaincourt, duc de Vicence, le célèbre général, ambassadeur de Napoléon en Russie en 1812, ministre des affaires étrangères pendant les Cent Jours. Les gens qui n'ont pas d'intérêt au retour de l'Ancien Régime ont confiance en lui, à cause de son passé. Le fait qu'il habite d'ordinaire dans ses terres renforce son influence. (Il mourut en 1827).

Dans une grande partie de l'arrondissement de Vervins, la famille et les partisans de Jean Debry continuent d'avoir du pouvoir. C'est l'ancien conventionnel et plénipotentiaire sabré à Rastadt par les hussards autrichiens en 1798.

Il a fait nommer Vervins au début de la Révolution chef-lieu de district et de tribunal, aux dépens de Guise et de Marle ses rivales. Cette ville lui est donc reconnaissante de sa fortune politique. Sous la Restauration Jean Debry est exilé en Belgique comme conventionnel récidive. Il ne rentrera en France qu'en 1830.

Dans l'arrondissement de Laon, les propriétés du clergé ont été acquises par ceux qui en avaient été jadis les fermiers. Certains de ces cultivateurs ont une grosse influence et sont unis par des relations de famille. Ils n'ont évidemment aucun intérêt au retour de l'Ancien Régime.

Dans l'arrondissement de Soissons beaucoup de cultivateurs sont restés fermiers. Car les anciens biens du clergé sont passés aux mains de quelques capitalistes, la plupart domiciliés à Paris, une partie de l'année. Mais les quelques cultivateurs qui étaient tout de même devenus propriétaires ont de l'influence parce qu'ils sont très riches.

Dans cet arrondissement les gros propriétaires sont beaucoup plus nombreux que partout ailleurs dans le département. On constate tout de suite cet état de chose en regardant les statis-

tiques d'éligibles. Pour avoir cette qualité, il fallait payer au moins 1.000 frs d'impôts direct (2.000 environ de nos NF).

Or dans l'arrondissement de Soissons, il y a un éligible pour 756 habitants seulement contre :

- 1 pour 1394 dans celui de Château-Thierry,
- 1 pour 1631 dans celui de Laon,
- 1 pour 2440 dans celui de Saint-Quentin et
- 1 pour 4008 seulement dans celui de Vervins ;

ce qui fait environ deux fois plus de gros propriétaires dans le Soissonnais que dans la région de Château-Thierry et le Laonnois, trois fois plus que dans le Saint-Quentinois et près de six fois plus que dans la Thiérache !

En effet, la richesse d'une personne à cette époque, se mesurait presqu'uniquement à l'importance de ses propriétés foncières.

Dans l'arrondissement de Château-Thierry, qui est beaucoup moins riche que celui de Soissons, beaucoup de nobles privés de leurs propriétés et priviléges par la Révolution, regrettent l'Ancien Régime. Ils sont détestés des autres habitants à cause de leurs conduites pendant la Première et au début de la Seconde Restauration.

On peut mesurer l'importance de la classe moyenne qui se trouve dans les arrondissements de Château-Thierry, Laon et Saint-Quentin en considérant les statistiques d'électeurs. Pour avoir cette qualité à cette époque, il suffisait de payer 300 frs d'impôt direct. (Environ 600 de nos NF).

Or, dans ces arrondissements il y a :

- 1 électeur pour 261 habitants dans le Laonnois,
- 1 électeur pour 305 habitants dans le Vermandois,
- 1 électeur pour 328 habitants dans la région de Château-Thierry,

Contre :

- 1 électeur pour 501 habitants dans la Thiérache.

Ce qui fait environ deux fois moins.

Le nombre des électeurs du Soissonnais est aussi élevé : il y a 1 électeur pour 216 habitants, mais nous venons de voir que le tiers de ces électeurs est en même temps éligible et que ce sont donc de gros propriétaires et non des membres de la classe moyenne.

On voit que la Thiérache était habitée par les gens les plus pauvres du département, à cette époque. C'est ce que nous allons préciser en étudiant l'agriculture.

SITUATION SOCIALE

La population du département de l'Aisne était passée de 1790 à 1818 de 405.729 à 459.666 habitants, soit un accroissement de 53.937 habitants en 28 ans.

Nicolaï en donnait pour raison à la fois l'accroissement de la longévité due à la diffusion de la vaccination contre la variole et l'augmentation de la natalité due : 1^o) à la suppression des ordres religieux ; 2^o) à la division des propriétés favorisée par la vente des biens du clergé ; 3^o) à la précocité des alliances contractées par les jeunes gens dans l'intention de se soustraire à la conscription.

Mais il remarquait, en contrepartie, que les ménages ont moins d'enfants qu'avant la Révolution surtout dans la bourgeoisie et les classes moyennes : le rapport des naissances aux décès est de 3 1/5 à 1 en 1818. Il était en 1789, dans la généralité de Soissons, qui a précédé le département de l'Aisne de 4 1/4 à 1.

Dans le recensement de 1818, en comparant la répartition par sexes des veufs, des célibataires, et des jeunes gens au-dessus de 10 ans, on peut se faire une idée de la forte mortalité due aux guerres de la Révolution et de l'Empire de 1792 à 1815 (qui ont duré 23 ans avec des trêves) : on arrive à un total de 76.456 jeunes hommes, célibataires du sexe masculin et veufs contre 97.742 jeunes filles, célibataires du sexe féminin et veuves, soit une différence de 21.286 aux dépens des hommes, différence en très grande partie attribuable à ces guerres.

Or, le département de l'Aisne, avec ses 459.666 habitants avait la 65^e partie de la population totale de la France de 1818 (30.300.000 habitants). En multipliant le chiffre approximatif de 21.000 morts de l'Aisne par 65 on arrive à un total d'environ 1.360.000 pour toute la France soit à peu près celui de la guerre 1914-18. (Mais en 1914 la population totale de la France était d'1/3 plus forte, donc la proportion de morts est d'1/3 plus forte pour les guerres de 1792 à 1815). Le grand historien G. Lefebvre évalue à environ un million le nombre des morts et des disparus pour les seules guerres de l'Empire de 1804 à 1815.

La population du département était déjà plus dense dans les arrondissements du nord industrialisés et de petites et moyennes propriétés que dans ceux du sud sans industrie et de grande culture.

J'en arrive à l'*instruction publique*. Commençons par l'enseignement primaire. Il n'y avait dans tout le département que deux écoles dirigées par des frères des écoles chrétiennes : Laon et Soissons.

La fréquentation scolaire est très faible surtout dans les pays de vignobles.

La méthode d'enseignement primaire de cette époque était

l'enseignement mutuel. Il datait des Cent Jours. Quelques Français l'avaient rapporté d'Angleterre. Son principe consistait « dans la réciprocité de l'enseignement entre les écoliers, le plus instruit servant de maître à celui qui l'était moins ». Grâce à ces services mutuels, un seul instituteur pouvait donner l'enseignement à un grand nombre d'enfants. Carnot, ministre de l'Intérieur, l'avait introduit.

Cet enseignement était le rival de celui des frères qui continuaient de pratiquer l'enseignement simultané de tous les élèves par le maître. Donc, il était bien vu des libéraux, les ultras lui préférant l'enseignement des frères.

Dans l'Aisne, il compte beaucoup de partisans dans les villes mais il a des opposants dans les campagnes. Talleyrand fait de la propagande pour ces écoles, en disant, en particulier, que les manuels qui y sont employés, sont bien surveillés par des censeurs du clergé et du gouvernement.

Les principales de ces écoles sont celles de Saint-Quentin, Laon et Caulaincourt. Celle de Saint-Quentin est mixte. Les enfants des principaux négociants de la ville la fréquentent.

Les écoles de filles sont tenues par d'anciennes religieuses et des demoiselles pieuses vouées à l'éducation. La principale est celle de Notre-Dame de Bonsecours de Charly. Huit maisons ayant au total 30 sœurs en dépendent. Elles se trouvent dans les arrondissements de Soissons et de Château-Thierry. Ce sont, en même temps des maisons charitables qui font travailler des malheureux.

Abordons l'*enseignement secondaire*. Les collèges sont en décadence, à l'exception de celui de Soissons qui a un grand nombre d'élèves. Mais ceux de Saint-Quentin, Laon et Château-Thierry marchent mal. Pourtant la ville de Laon donne un dixième de ses revenus à son collège. Ils souffrent, en particulier, de la concurrence de pensionnats dirigés par des ecclésiastiques et de petits séminaires comme celui de Liesse. Pourtant, ils sont eux-mêmes souvent dirigés par des ecclésiastiques, comme ceux de Saint-Quentin et de Soissons.

SITUATION ÉCONOMIQUE - AGRICULTURE

L'agriculture du département souffrit énormément de l'invasion de 1814, beaucoup plus que de celle de 1815. En effet, de grandes batailles se déroulèrent dans l'Aisne ou à la limite du département, en 1814 : Montmirail, Château-Thierry, Craonne, Laon. Près des combats, les maisons, bâtiments ruraux, meules de grains, etc... ont été incendiés ou détruits. Par ailleurs, tous les meubles et le matériel en bois des fermiers (voitures, ustensiles aratoires) ont été brûlés par les soldats pour suppléer au

défaut de bois sec dont ils ne pouvaient se passer pendant les froids rigoureux de cette année-là. Le huitième des chevaux, le sixième des bovins et le douzième des ovins avaient été enlevés.

Pour venir en aide à nos paysans si éprouvés, en 1815, le roi fit remise du quart des contributions ordinaires et des deux tiers des contributions extraordinaires de 1814. Par ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà vu, il accorda quelques menus secours aux sinistrés. Mais certains jugèrent ces dédommages trop peu importants.

Après 1815, le nord du département dut subir une occupation de trois ans. Il souffrit donc encore des réquisitions de chevaux et bestiaux.

Des maux naturels s'ajoutèrent aux calamités des guerres : ainsi une épizootie en 1815, une mévente des blés la même année et la mauvaise qualité des fourrages en 1816.

Dans le *Soissonnais*, les propriétaires et fermiers généralement aisés parviennent à remonter écuries et étables et le haut prix du blé aide les cultivateurs. Mais là où se trouvent des petites cultures, les agriculteurs doivent faire de gros efforts. C'est le cas surtout en *Thiérache* :

1°) Le sol froid y exige beaucoup de labours et beaucoup d'engrais. Donc il faut beaucoup de chevaux pour les labours et beaucoup d'autres bestiaux et surtout des moutons pour les engrais, puisqu'on ne connaît pas encore les engrais chimiques.

2°) Par ailleurs, comme le sol est argileux et le climat plus froid et plus humide qu'ailleurs, les transports y sont plus difficile et lorsqu'on sème dans les autres arrondissements, on ne fait que commencer à labourer dans la Thiérache des terres encore imprégnées d'eau.

Il faut donc rattraper le temps perdu en travaillant plus vite bien qu'ainsi que nous l'avons dit au premier paragraphe, le travail soit beaucoup plus important que dans les autres arrondissements.

Grâce à de nombreux chevaux (13 à 14.000 avant 1814) on parvenait à terminer l'ensemencement en temps utile. Mais après la guerre de 1814, il n'en est plus question.

Dans le sud du département, la nullité de trois récoltes en vin depuis les années tragiques de 1814 et 1815, a provoqué la misère des vignerons.

Autrement, les progrès de l'agriculture, qui avaient commencé au XVIII^e siècle, continuent.

Depuis vingt à quarante ans, la culture des prairies artificielles a pris une grande extension.

L'élevage des bêtes à laine connaît un grand perfectionnement : des troupeaux de race pure ont été achetés par cinq cultivateurs aisés : le duc de Vicence à Caulaincourt (Canton de Vermand), un second à Villers-Hélon (Canton de Villers-Cotte-

rêts), un troisième à la ferme de Beaurepaire (Commune de Chaudun, canton d'Oulchy-le-Château), un quatrième à Chouy (Canton de Neuilly-Saint-Front) et un dernier enfin à Nanteuil-Notre-Dame (Canton de Fère-en-Tardenois).

On remarquera qu'en dehors du duc de Vicence, tous ces cultivateurs se trouvaient dans les quatre cantons voisins de Villers-Cotterêts, Oulchy-le-Château, Fère-en-Tardenois et Neuilly-Saint-Front (Valois, Sud du Soissonnais, Tardenois et Orxois).

Mais les laines ont perdu de leur valeur depuis quelques années.

Enfin les préfets de cette époque se soucient beaucoup du défrichement des marais et savarts (noms donnés en Champagne aux terres crayeuses pauvres). Il semble bien qu'ils agissent à la suite d'une circulaire gouvernementale de 1817. Ils s'occupent surtout des marais de la Somme, des savarts de la région de Saint-Quentin, des marais et savarts des cantons de Laon et d'Anizy et du nord du Laonnois, et enfin des riez des cantons de Ribemont, Sains et Vervins. (riez : terre composée d'une craie sèche et aride).

Mais tous ces défrichements officiels restent à l'état de projet. Il n'y a que des entreprises privées plus ou moins heureuses : un cultivateur tente vainement d'exploiter des riez des cantons de Ribemont, Sains et Vervins. Dans la région de Saint-Quentin des savarts sont convertis en jardins. Il y a des essais fructueux de particuliers pour dessécher les marais de la Somme. Enfin, on fait des plantations importantes à Chassemy (Canton de Braine).

Jusqu'à présent ces marais et savarts servaient uniquement et faiblement à la nourriture des bestiaux et produisaient de la tourbe.

L'INDUSTRIE

A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, une révolution s'était produite dans l'industrie textile parallèlement à la grande révolution politique.

La fabrication des *toiles de lin* (linons et baptistes) qui se trouvait presqu'entièrement concentrée en France dans les arrondissements de Saint-Quentin, Péronne et Cambrai, est en pleine décadence sous le Premier Empire, alors qu'en 1789, elle envoyait ses produits dans l'Europe entière et dans ses colonies : En effet, la mode les a rejetées.

Mais les industriels de Saint-Quentin s'adaptent aux temps nouveaux, en fabriquant des tissus de *coton*, produit importé des pays tropicaux. Ils créent des filatures, le tissage demeurant à l'état artisanal.

Les premiers essais sont montrés à l'exposition de 1806. Le Blocus Continental évidemment ralentit beaucoup leurs travaux. Mais la paix revenue, cette industrie reprit une grande activité. Puis, les fabricants de Saint-Quentin, grâce à cinq perfectionnements, arrivent à égaler les produits anglais :

1°) Les filatures emploient des machines à vapeur et hydrauliques.

2°) On se sert de nouveaux procédés dans le blanchiment et dans l'apprêt des toiles.

3°) L'industriel Pelletier introduit, à partir de 1816, le linge de table damassé en fil et en coton.

4°) Les frères Dufour importent la fabrication des châles en bourre de soie, dont les premiers essais avaient été tentés dans le midi de la France et, en particulier, à Lyon.

5°) Enfin un anglais, John Heatshot, essaye en 1820, d'établir à Saint-Quentin une manufacture de dentelles mécaniques. Le préfet Talleyrand le favorise.

La Belgique et l'Italie, notamment le Piémont, s'approvisionnent à Saint-Quentin.

Aussi cette ville est passée de 10.000 à 12.500 habitants en 18 ans.

En dehors de Saint-Quentin, il y a des filatures de coton en Thiérache, à Saint-Michel, Aubenton et Guise. La plus importante est celle de Saint-Michel. Talleyrand note qu'elle peut se développer car la main-d'œuvre est à meilleur marché en Thiérache que dans le reste du département (sans doute par suite de la pauvreté de l'arrondissement).

L'industrie de la *laine* à Bohain est importante. En 1811, 8.000 personnes y travaillent. On y fabrique des châles de soie et laine qui sont expédiés à Paris pour y être frangés et recevoir les derniers apprêts. Mais cette industrie est entrée en décadence, car l'Autriche a prohibé les tissus de laine venus de France.

Dans l'industrie du *verre*, les fabriques de *bouteilles de champagne*, Quincangrogne à Wimy, Folembrey et Prémontré ont repris à la paix leurs activités que le Blocus Continental avait paralysées. Ces bouteilles sont expédiées dans le nord de l'Europe.

Par ailleurs, elles ont étendu leurs activités à d'autres secteurs : Deviolaine a introduit à Prémontré la confection des *verres à vitres* dès 1815. Elle continue en 1819. La fabrique de Folembrey peut seule vers 1820 approvisionner la capitale et les provinces environnantes de *cloches de jardin*. Les verreries de Lorraine, qui en fabriquaient, n'ont pu supporter la concurrence.

La glacerie de Saint-Gobain qui avait presqu'entièrement cessé ses travaux en 1813, a repris son activité habituelle.

Pour ce qui est de *l'industrie métallurgique*, Despret a introduit dans le département en 1818 la fabrication des *tôles laminées* et des *fers-blancs*. Il fabrique aussi du *fer en barre* dans ses deux laminoirs et ses deux fonderies du Pas-Bayard (Cne d'Hirson) et de Sougland (Cne de Saint-Michel). Dans la première usine, on produit également des *fers fendus* qui alimentent les clouteries du canton d'Hirson. Les tôles sont excellentes et peuvent soutenir la concurrence avec celles de Liège.

La fabrication du fer blanc se faisait primitivement à La Capelle. Elle a été transférée au Pas-Bayard.

Mais Despret, malheureusement, est menacé de faillite, en 1820, et ses usines doivent être mises en régie.

La Belgique se servait du *sulfate de fer* de l'Aisne pendant le Blocus Continental, mais en 1814, l'Angleterre recommence à lui fournir ce produit chimique et la fabrique de celui-ci dans l'Aisne doit se contenter du marché de l'intérieur de la France. Par contre, la réunion à la France de l'ancien pays de Liège et des États-Romains avait permis la libre circulation en France des *aluns* (1) de Liège et d'Italie. En 1815, cette concurrence n'est plus à redouter pour les fabriques de l'Aisne.

**

Ainsi pendant cette période, on peut constater qu'il y a au moins cinq classes sociales dans le département : la haute noblesse, les grands propriétaires et la moyenne noblesse, le clergé, la classe moyenne des cultivateurs et des bourgeois, et le menu peuple.

Les membres des classes moyennes sont nombreux dans les arrondissements de Laon, Saint-Quentin et Château-Thierry. Ils sont hostiles au gouvernement royaliste et ont beaucoup d'influence sur le peuple contrairement aux propriétaires et au clergé. Le Soissonnais est surtout possédé par des grands propriétaires qui n'habitent pas dans le département, et enfin les Thiérachiens sont très pauvres. Les invasions de 1814 et 1815 ont renforcé leur misère.

L'agriculture se perfectionne. Mais c'est surtout l'industrie qui fait de très grand progrès principalement dans la fabrication des tissus de coton, des objets en verre et des produits métallurgiques.

La natalité augmente toujours fortement en général, mais elle baisse déjà dans la bourgeoisie. Les pertes en vies humaines dues aux guerres de la Révolution et de l'Empire avaient été très lourdes. Enfin si l'enseignement primaire se développe un peu par l'introduction d'une nouvelle méthode, l'enseignement secondaire officiel est plutôt en décadence par rapport à celui de l'Empire.

(1) Sulfates d'alumine.

Notes biographiques sur les Préfets de l'Aisne (de la Première et de la Seconde Restauration) (1814-1820)

1. Louis MALOUET était tout jeune quand il devint préfet de l'Aisne en 1811. Il était fils de fonctionnaire colonial et lui-même ancien sous-préfet. Il réussit à se maintenir comme préfet de l'Aisne pendant la Première Restauration. Après 1830 Louis-Philippe l'appela à la Cour des Comptes puis à la Pairie.

2. Le Marquis de NICOLAI fut tout d'abord préfet de l'Empire dans le département de la Doire dans la province du Piémont en Italie. Puis, il se rallia à Louis XVIII, devint préfet de l'Ariège le 10 juin 1814 et fut nommé dans l'Aisne, dès le commencement de la Seconde Restauration. Il présida, en 1820, le collège électoral de ce dernier département qui le nomma député de 1820 à 1827.

Sa famille était originaire de Saint-Andéol dans le Vivarais.

3. Alexandre, baron de TALLEYRAND, cousin germain du célèbre évêque d'Autun, né le 22 février 1776 à Paris, mort le 3 juillet 1839 à Ternand (Rhône).

Il passa sa jeunesse, émigré à Naples, y étudia la théologie, rentra sous le Consulat, devint maire de Saint-Aubin, dans le Loiret, puis préfet de ce dernier département lors de la Première Restauration. Il suivit Louis XVIII à Gand. A son retour, il résista aux exigences des Prussiens, de nouveau comme préfet du Loiret. Il devint, ensuite, préfet de l'Aisne en 1820, puis de l'Allier de 1822 à 1823, de la Nièvre en 1828, de la Drôme en 1830 et enfin du Pas-de-Calais en 1831.

Il fut ensuite ambassadeur à Florence et à Copenhague.

Bibliographie et sources

1^o — Paris, Archives Nationales : Fl^e III Aisne 10 : *rapports administratifs sur le département de l'Aisne* (1807 à 1843), dont le microsillon est conservé aux Archives Départementales de l'Aisne sous la cote 1 Mi 116. Nous avons seulement utilisé les bandes 58 à 61 et 65 à 90, contenant les vues négatives des *rapports* : mensuel du préfet Malouet pour janvier 1815 ; trimestriel du préfet Nicolaï pour octobre-décembre 1817 ; et annuels du même préfet pour juillet 1817-juin 1818 et juillet 1818-juin 1819. On y trouve aussi le *compte rendu de la tournée générale* par canton dans le département du préfet Talleyrand, du 5 avril au 10 mai 1820.

La totalité du microfilm 1 Mi 116 est maintenant tirée sur papiers photographiques de format 21 cm. \times 27 cm. Le dossier constitué par les photocopies des documents allant de 1807 à 1820 est coté J. 1221. Le rapport mensuel pour janvier 1815 a 22 pages ; celui d'octobre-décembre 1817 : 23 ; celui de juillet 1817-juin 1818 : 22 ; celui de juillet 1818-juin 1819 : 59. (Les 2^e et 3^e rapports sont, du reste, très incomplets).

Par ailleurs, le compte rendu de la tournée générale d'avril mai 1820 contient 67 pages. (A ce compte rendu, on a joint une note de 6 pages adressée au préfet et relative à la filature de coton de Saint-Michel en Thiérache).

Cela fait au total 193 photocopies.

Les trois rapports du marquis de Nicolaï, de 1817 à 1819, sont rédigés suivant un plan à peu près identique dont voici les grandes lignes :

- 1) Administration générale (hospices, dépôt de mendicité, prisons, contributions, instruction publique, communes, etc...).
- 2) Agriculture.
- 3) Industrie et commerce.
- 4) Travaux publics.
- 5) Administration militaire.
- 6) Objets divers (recensement de la population, collège électoral, incendies, justice, archives, etc...).

Voici le plan du compte rendu de la tournée de 1820 :

- 1) Objet de la tournée.
- 2) Administration générale.
- 3) Contributions.
- 4) Garde Nationale.
- 5) Instruction publique.
- 6) Cultes.
- 7) Tribunaux.
- 8) Établissements hospitaliers.
- 9) Établissements de répression.
- 10) Agriculture.
- 11) Industrie et commerce.
- 12) Travaux publics.
- 13) Antiquités et monuments remarquables.

2° — Louis Villat, *La Révolution et l'Empire (1789-1815)*

- II - *Napoléon (1799-1815)* - (Paris, 1947).

Jacques Droz, Lucien Genet et Jean Vidalenc, *L'époque contemporaine - I - Restaurations et révolutions (1815-1871)*. - (Paris, 1953).

Ces ouvrages constituent les tomes VIII^e et IX de la collection : « *Clio, introduction aux études historiques* ».

Georges Lefebvre, *Napoléon* (3^e édition, Paris, 1947).

Félix Ponteil, *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)* - (Nouvelle édition, Paris, 1960).

Ces deux derniers livres sont les tomes XIV et XV de la collection : « *Peuples et civilisations, histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac* ».

S. Charléty, *La Restauration (1815-1830)* - (Paris, 1921), tome quatrième de l' « *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919* », dirigée par Ernest Lavisse.

G. DUMAS,
Directeur des Archives
de l'Aisne.